

Introduction

Dans un dire de part en part traversé de déjà-dit, soumis à la loi – dialogique, interdiscursive – qui partout, intimement, impose la présence du discours autre *dans* le discours, c'est à sa couche métalangagière, apte à tenir un discours *sur* du discours, que revient de *faire place* en lui à des discours autres reconnus et accueillis comme tels. Ce qui, à un discours autre, confère son « droit de cité » dans un dire – le détachant par là de l'altérité discursive qui, y circulant secrètement, l'imprègne –, c'est le *passage obligé* par sa représentation métalangagière, ou, pour le dire tout simplement, que ce dire *parle de lui*.

On s'attachera (ch. 1) à situer la Représentation de Discours Autre, désormais RDA, comme partie prenante de la pratique métalangagière et comme secteur spécifique du fonctionnement métadiscursif, avant (ch. 2) de dégager quelques caractères de cette pratique métadiscursive de « dire (sur) un dire autre » qui, structurée par la dualité foncière des dires en jeu, s'accomplit *via* une analyse spontanée du fait de dire.